

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-huitième session

Rome, 13-14 septembre 2006

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL DE LA QUATRE-VINGT-HUITIÈME SESSION

Note à l'intention des Administrateurs

Les Administrateurs qui auraient des questions techniques sur le présent document sont invités à se mettre en rapport avec la responsable du FIDA ci-après:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs

tél.: +39-06-5459-2374

courriel: d.mcgrenra@ifad.org

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE	PARAGRAPHES	PAGE
I. INTRODUCTION	1-2	1
II. OUVERTURE DE LA SESSION	3	1
III. DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	4-56	1-14
A. Adoption de l'ordre du jour	4	1
B. Politique du FIDA concernant le ciblage	5-6	1
C. Priorités stratégiques et programme de travail et budget du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2007	7-9	1-2
D. Produits du Plan d'action	10-14	2-3
E. Renforcement du programme de cadres associés	15	3
F. Évaluation	16-18	3-4
G. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction	19	4
H. Programmes d'options stratégiques par pays (COSOP)	20-24	4-5
I. Ressources disponibles pour engagement	25	5
J. Propositions de projets/programmes présentées au Conseil d'administration pour examen	26-33	6-8
K. Propositions de dons présentées au Conseil d'administration pour examen	34-39	8-11
L. Activités prévues au titre des projets	40	11
M. Questions financières	41-46	11-12
N. Rapport sur l'engagement du FIDA à l'égard des peuples autochtones	47	12
O. Cadre pour la soutenabilité de la dette au FIDA	48	12
P. Rapport du Président sur l'évaluation externe de la Coalition internationale pour l'accès à la terre	49	13
Q. Projet d'ordre du jour provisoire de la trentième session du Conseil des gouverneurs	50	13
R. Présidence des consultations relatives aux reconstitutions	51	13
S. Questions diverses	52-56	13-14

ANNEXES

I.	LISTE DES PARTICIPANTS À LA QUATRE-VINGT-HUITIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	15-20
II.	LISTE DES DOCUMENTS SOUMIS À LA QUATRE-VINGT-HUITIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	21-24
III.	ORDRE DU JOUR	25-28

PROCÈS-VERBAL DE LA QUATRE-VINGT-HUITIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I. INTRODUCTION

1. La quatre-vingt-huitième session du Conseil d'administration s'est tenue à Rome les 13 et 14 septembre 2006. La liste des participants figure à l'annexe I.
2. Le Conseil d'administration est saisi des documents énumérés à l'annexe II.

II. OUVERTURE DE LA SESSION

3. En sa qualité de président de la réunion, le Président du FIDA, M. Lennart Båge, ouvre la quatre-vingt-huitième session du Conseil d'administration.

III. DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

A. Adoption de l'ordre du jour (point 2 de l'ordre du jour)

4. Le Conseil d'administration examine l'ordre du jour provisoire (document EB 2006/88/R.1) et adopte l'ordre du jour figurant dans le document EB 2006/88/R.1/Rev.1 reproduit à l'annexe III.

B. Politique du FIDA concernant le ciblage (point 3 de l'ordre du jour)

5. Le Conseil d'administration examine et approuve la politique du FIDA concernant le ciblage (EB 2006/88/R.2 dont la version révisée sera publiée sous la cote EB 2006/88/R.2/Rev.1). Il souligne l'importance fondamentale de cette politique pour les activités du FIDA et pour l'efficacité de son action de développement dans le domaine de la réduction de la pauvreté rurale. Au cours d'un débat soutenu, un certain nombre de questions sont soulevées au sujet de la mise en œuvre de cette politique.

6. Plusieurs Administrateurs soulignent la difficulté du ciblage et l'importance du suivi et de l'apprentissage permanent. Des Administrateurs ont exhorté la direction à promouvoir une approche participative du ciblage et à développer les partenariats et les synergies avec les autres institutions. Ils soulignent combien il importe de relier expressément le processus de ciblage aux interventions conçues pour stimuler les activités productives et améliorer les moyens d'existence. Le suivi et l'évaluation sont également mentionnés au nombre des facteurs cruciaux contribuant au succès de la politique de ciblage, tout comme la question de l'accaparement des avantages ainsi que la nécessité de le maîtriser. Le cadre de résultats relatif à cette politique sera révisé, en tenant compte des observations formulées par les Administrateurs, et distribué pour information au Conseil (EB 2006/88/R.2/Add.1 dont la version révisée paraîtra sous la cote EB 2006/88/R.2/Rev.1 et sera ultérieurement incorporée dans le document directif correspondant). De plus, ces observations seront intégrées dans les directives opérationnelles. Une liste de contrôle et un système de notation composite seront également mis au point dans ce contexte pour évaluer les résultats du ciblage.

C. Priorités stratégiques et programme de travail et budget du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2007 (point 4 de l'ordre du jour)

7. Le Conseil accueille avec satisfaction le document sur les priorités stratégiques et le programme de travail et budget du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2007 (document EB 2006/88/R.3). Le niveau fixé pour le programme de travail du Fonds pour 2007, soit 605 millions de USD, sous réserve que les ressources soient disponibles, et celui du budget administratif proposé recueillent dans l'ensemble l'adhésion du Conseil. Les Administrateurs se félicitent de la réduction des

dépenses administratives à 16,8% (budget administratif et Mécanisme de financement du développement des programmes [MFDP]), en application de la recommandation du Conseil de décembre 2005 et, dans ce cadre, certains Administrateurs expriment la nécessité de respecter le principe de croissance réelle nulle du budget. Des indications sont données au sujet de la préparation du document final qui sera soumis à la session de décembre du Conseil. Le Conseil souhaite plus de transparence budgétaire et des éclaircissements au sujet de l'utilisation du MFDP et de son rapport avec les dépenses administratives, et sur le calcul du coefficient déflateur correspondant. Ces questions, et d'autres soulevées par les Administrateurs seront abordées dans le document final. Il est convenu qu'au cours du premier semestre de 2007, le Comité d'audit examinera les améliorations qu'il sera possible d'apporter à l'organisation et à la présentation du budget du FIDA de façon à indiquer plus clairement la ventilation des ressources budgétaires entre les dépenses administratives et celles qui se rapportent aux programmes ainsi que les sources de financement des activités.

8. Le Conseil examine également et approuve globalement le programme de travail proposé du Bureau de l'évaluation (OE) pour 2007 et les questions relatives aux ressources. En particulier, en exprimant son intérêt pour l'évaluation conjointe prévue avec la Banque africaine de développement, certains Administrateurs se disent préoccupés par l'augmentation proposée du budget d'OE. Il est demandé à OE de fournir au Comité de l'évaluation, lors de sa quarante-cinquième session, qui se tiendra en octobre 2006, de plus amples détails sur les objectifs, la portée et les modalités de cette coopération, ainsi que sur le budget et le calendrier de cette évaluation conjointe, en précisant la part échéant à chaque organisation. En outre, il est demandé à OE d'envisager de reporter le démarrage de certaines des évaluations prévues pour 2007 afin de réduire le montant global des ressources nécessaires à l'exécution de son programme de travail pour l'année à venir.

9. Conformément à la décision prise par le Conseil en avril 2006, le Comité d'audit examinera en novembre 2006 la version finale du programme de travail et budget. À cet égard, il est demandé aux Administrateurs d'adresser leurs observations et leurs questions au Comité avant la réunion.

D. Produits du Plan d'action (point 5 de l'ordre du jour)

a) Programme d'options stratégiques par pays axé sur les résultats

10. Le Conseil examine et approuve la nouvelle structure des programmes d'options stratégiques par pays axés sur les résultats, telle que présentée dans le document EB 2006/88/R.4, et se dit satisfait du vaste processus de consultation qui a permis d'élaborer cette structure. Les Administrateurs se félicitent en particulier de l'importance accrue accordée à l'appropriation par les pays, à l'alignement sur les stratégies nationales de réduction de la pauvreté et à l'harmonisation avec les activités des autres partenaires de développement, ce qui devrait renforcer l'avantage comparatif du FIDA pour ce qui est des projets innovants et reproductibles à grande échelle. Tant le séminaire organisé le 12 septembre 2006 que la session du Conseil ont permis de recueillir des observations utiles qui permettront de compléter les directives opérationnelles.

b) Structure révisée du document soumis pour l'approbation des projets

11. Le Conseil d'administration examine la structure révisée du document soumis pour l'approbation des projets (EB 2006/88/R.5). Tout en approuvant ce nouveau modèle, certains Administrateurs se disent préoccupés par le fait que la version révisée du rapport du Président se concentre sur les principales questions institutionnelles et non sur les questions opérationnelles, ce qui pourrait nuire à l'examen approfondi des propositions. Ces Administrateurs soulignent la responsabilité qui leur incombe en matière de supervision des propositions de projets et de qualité des résultats, d'où la nécessité pour eux d'obtenir en temps voulu des renseignements suffisamment détaillés. La nouvelle structure sera réexaminée en septembre 2007, dans le cadre du rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action, afin d'en évaluer l'efficacité. La direction s'engage

à répondre dans les meilleurs délais aux observations reçues par écrit du Conseil, à afficher les rapports de préévaluation et les dossiers clés des documents de conception des projets sur le site web à consultation restreinte, conformément au document EB 2006/88/R.5, et à communiquer des données plus détaillées et mises à jour plus régulièrement sur les projets en réserve. Toutes les propositions de projets qui seront soumises à la session de décembre du Conseil suivront la nouvelle structure et un accès électronique confidentiel à la documentation de référence sera fourni dans les meilleurs délais aux Administrateurs.

c) État d'avancement du Plan d'action

12. Un rapport oral est présenté au Conseil sur les progrès de la mise en œuvre du Plan d'action du FIDA pour améliorer son efficacité en matière de développement. Les Administrateurs se disent satisfaits d'apprendre que les activités sont en bonne voie par rapport aux résultats visés et sans dépassement du budget approuvé. Comme l'a préconisé le Conseil à sa session d'avril 2006, une analyse a été réalisée pour évaluer si un plan à moyen terme était nécessaire. Le Conseil constate qu'il existe déjà un cadre à la fois pour le programme de travail et budget au cours de la période de la septième reconstitution et pour les objectifs à moyen terme en matière d'efficacité définis dans le Plan d'action. Les Administrateurs conviennent donc qu'un instrument supplémentaire, en l'occurrence un plan à moyen terme, n'est pas nécessaire.

13. La question de l'assurance-qualité a également été étudiée en consultation avec des partenaires extérieurs. Une équipe chargée de l'assurance-qualité sera donc créée en 2007, qui aura pour tâche dans un premier temps d'évaluer l'efficacité de l'approche suivie par le FIDA en ce qui concerne les priorités arrêtées en matière d'assurance-qualité dans le plan d'action lui-même, et d'étudier les modalités les plus adaptées pour évaluer la qualité de l'appui à la conception et à l'exécution des projets. L'équipe, qui réunira des spécialistes externes et internes, sera domiciliée au FIDA mais en dehors du Département Gestion des programmes.

14. Le Conseil reçoit l'assurance que la gestion et l'atténuation des risques, l'intégration et la cohérence, et la participation de tout le personnel de l'institution afin de garantir l'appropriation la plus large possible du Plan d'action, sont des questions importantes regroupant tout l'éventail des activités.

E. Renforcement du programme de cadres associés (point 6 de l'ordre du jour)

15. En application de la recommandation de la Consultation sur la septième reconstitution des ressources du FIDA, le Conseil examine la proposition de renforcement du programme de cadres associés à titre expérimental (EB 2006/88/R.6) visant à accueillir des participants des pays en développement. L'idée d'offrir des chances égales et plus nombreuses aux candidats de tous les États membres est bien accueillie. Ces cadres associés, qui devront posséder les qualifications nécessaires aux besoins de l'organisation, seront recrutés sur la base du mérite, et l'on s'attend à ce qu'ils aient des diplômes universitaires d'études supérieures. Le Conseil approuve la proposition décrite dans le document EB 2006/88/C.R.P.1/Rev.1, telle que modifiée au cours du débat (EB 2006/88/C.R.P.1/Rev.2) concernant un programme d'une durée de trois ans, dont le coût se limitera à 1 million de USD. À l'issue de la phase expérimentale de trois ans, une évaluation en sera faite et dont les conclusions permettront de décider de l'avenir du programme.

F. Évaluation (point 7 de l'ordre du jour)

a) Rapport du Président du Comité de l'évaluation sur la quarante-quatrième session

16. Le rapport sur la quarante-quatrième session du Comité de l'évaluation (EB 2006/88/R.7), qui s'est tenue le 8 septembre 2006, est ensuite présenté au Conseil par son président nouvellement élu,

M. Vladimir Hernández Lara, du Mexique. Il est précisé au Conseil que, compte tenu du résultat de cette élection, le Mexique assurera la présidence jusqu'en août 2007, date à laquelle l'Indonésie prendra le relai jusqu'à la fin du mandat des membres actuels.

17. Le Conseil avalise les recommandations figurant dans le rapport du Comité de l'évaluation. Des questions sont posées au sujet de l'approche proposée pour l'évaluation du Plan d'action et il est demandé au Comité de l'évaluation de réexaminer ces questions et de fournir à OE les instructions qui s'imposent afin de faciliter sa tâche à cet égard.

b) Évaluation de la stratégie régionale du FIDA pour l'Asie et le Pacifique.

18. Le Conseil est informé que le Comité de l'évaluation a examiné à sa récente réunion l'évaluation de la stratégie régionale du FIDA pour l'Asie et le Pacifique (EB 2006/88/R.8). Les Administrateurs reconnaissent l'excellente qualité de l'évaluation qui a permis d'aboutir à des conclusions intéressantes et de portée considérable qui s'avéreront utiles pour orienter la stratégie du FIDA et l'ensemble de ses activités dans la région. Sur recommandation du Comité, le Conseil entérine dans leurs grandes lignes les principales recommandations formulées dans l'accord conclusif en indiquant toutefois que l'opportunité de l'élaboration d'une nouvelle stratégie régionale devait être étudiée de façon plus approfondie.

G. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (point 8 de l'ordre du jour)

19. Le Conseil d'administration examine le rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction (EB 2006/88/R.9), y compris les observations formulées par le Bureau de l'évaluation. Les améliorations apportées à la présentation du rapport sont accueillies avec beaucoup de satisfaction, comme le fait que les recommandations figurant dans l'accord conclusif aient été largement suivies et que le document serve de plus en plus d'outil de gestion, en raison notamment de la hiérarchisation des recommandations. Il est décidé qu'à l'avenir le rapport ne contiendra plus de renseignements détaillés sur l'état de la mise en œuvre des recommandations opérationnelles.

H. Programmes d'options stratégiques par pays (COSOP) (point 9 de l'ordre du jour)

a) Érythrée

20. Le Conseil d'administration examine le programme d'options stratégiques (COSOP) pour l'Érythrée (EB 2006/88/R.10) et reconnaît l'excellente qualité de ce document. Il félicite le FIDA de poursuivre ses opérations dans un environnement extrêmement difficile et de maintenir un excellent niveau de concertation avec les parties prenantes nationales. Au cours du débat sur le COSOP, il est décidé qu'une attention particulière devrait être accordée: i) au développement des partenariats; ii) à l'autonomisation du groupe cible du FIDA; et iii) au renforcement des capacités institutionnelles à tous les niveaux (communautaire, provincial et national). Certains Administrateurs se disent préoccupés par la question non résolue entre le Programme alimentaire mondial (PAM) et le Gouvernement érythréen au sujet des distributions de vivres, et des renseignements leur sont fournis sur les faits les plus récents des négociations en cours. La direction est priée de trouver des moyens d'aider une organisation des Nations Unies apparentée à parvenir à une solution positive du problème.

b) Swaziland

21. Les Administrateurs se félicitent du COSOP concernant le Swaziland, qui leur a été présenté selon la nouvelle structure axée sur les résultats. L'excellente qualité du document, du fait de l'analyse et de l'utilisation des enseignements tirés des interventions antérieures du FIDA, est mise en exergue. Il est recommandé que les COSOP futurs indiquent également où en est le pays par rapport à son

engagement à l'égard des autres institutions financières internationales. Les deux recommandations spécifiques formulées sur le COSOP du Swaziland sont les suivantes:

- i) l'importance de développer les partenariats avec d'autres acteurs du développement et d'aller vers des stratégies conjointes de développement agricole et rural, étant donné que les montants alloués au Swaziland au titre du système d'allocation fondé sur la performance sont modestes;
- ii) la nécessité de mettre au point des indicateurs plus adaptés dans le cadre des résultats.

22. Il est indiqué au Conseil que le cadre des résultats est en cours de modification. Les indicateurs seront affinés au fur et à mesure que l'on obtiendra des résultats du programme de dons de faibles montants en faveur des microentreprises et du financement rural, et dès que débiteront les activités de conception d'un programme qui donnera probablement suite à ce programme de dons.

c) Turquie

23. Le Conseil d'administration examine le COSOP concernant la République turque (EB 2006/88/R.12). Les Administrateurs prennent note du fait que des éléments touchant à la valeur ajoutée y figurent en ce qui concerne l'appui en faveur de l'amélioration de la gestion de la chaîne de l'offre et des filières commerciales et soulignent que, pour les pays à revenu intermédiaire, il est essentiel d'inclure ces caractéristiques et de prévoir une stratégie de retrait.

d) Venezuela (République bolivarienne du)

24. Le Conseil accueille avec intérêt le COSOP concernant la République bolivarienne du Venezuela, précisant qu'il s'agit d'un bon exemple de la façon d'améliorer la concertation et la prise en charge par le pays. Il souligne les efforts actuellement mis en œuvre par le gouvernement pour combattre la pauvreté et la difficulté de traduire ces actions en changements structurels. Le rôle que peut jouer le FIDA dans ce processus est précisé par l'Administrateur pour le Brésil, qui mentionne également les programmes de réduction de la pauvreté mis en œuvre par le Gouvernement brésilien et l'importance du renforcement des organisations des communautés rurales pauvres, se référant au projet Dom Hélder Câmara du FIDA exécuté dans le Nord-Est semi-aride du Brésil, qui contribue au développement des organisations socioéconomiques. Le Conseil se félicite de l'orientation des objectifs stratégiques et de la conception du COSOP, en particulier de la proposition concernant la création de réseaux régionaux innovants à l'appui des politiques et programmes de réduction de la pauvreté rurale. Il a été répondu à plusieurs questions techniques concernant la privatisation des services de vulgarisation et les effets du cadre législatif de 2001 sur la distribution des terres et l'évaluation des programmes sociaux du gouvernement. Au cours du débat, le représentant pour les États-Unis d'Amérique a fait part de son inquiétude au sujet de la traite d'êtres humains au Venezuela, soulignant qu'il importait de la prévenir et d'innover en offrant aux femmes de réelles possibilités d'activité économique.

I. Ressources disponibles pour engagement (point 10 de l'ordre du jour)

25. Le Conseil examine les ressources disponibles pour engagement (document EB 2006/88/R.14 et son additif). Les entrées de fonds nettes entre le 1^{er} janvier et le 31 août 2006 sont estimées à 172,8 millions de USD et le montant total des propositions de prêts et de dons présentées pour approbation à la présente session s'élèvent à environ 96,6 millions de USD, le total cumulé à ce jour pour l'année étant de 252,2 millions de USD. Le Conseil approuve donc le recours au pouvoir d'engagement anticipé (PEA) à hauteur de 30,3 millions de USD, ce qui porte le montant du report au titre du PEA à 375,4 millions de USD.

J. Propositions de projets/programmes présentées au Conseil d'administration pour examen (point 11 de l'ordre du jour).

26. Le Conseil d'administration examine ensuite les propositions de projets/programmes ci-après:

a) **Afrique de l'Ouest et du Centre**

i) *Gambie: projet de financement rural*

27. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet contenue dans le document EB 2006/88/R.15, et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République de Gambie un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à quatre millions cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (4 150 000 DTS) venant à échéance le 15 mai 2046 ou avant cette date et assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an. Ce prêt sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds fera à la République de Gambie un don en diverses monnaies d'un montant équivalant à deux cent quatre-vingt mille droits de tirage spéciaux (280 000 DTS) qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

ii) *Nigéria: programme de renforcement des institutions financières rurales*

28. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme contenue dans le document EB 2006/88/R.16 ainsi que ses additif et supplément, et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République fédérale du Nigéria un prêt libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix-huit millions cinq cent mille droits de tirage spéciaux (18 500 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} septembre 2046 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de points (0,75%) l'an, et régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds accordera à la République fédérale du Nigéria un don libellé en diverses monnaies d'un montant équivalant à deux cent soixante-dix mille droits de tirage spéciaux (270 000 DTS) qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le Rapport et recommandation du Président."

iii) *Sénégal: projet de services agricoles et organisations de producteurs – PSAOP2*

29. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet contenue dans le document EB 2006/88/R.17 ainsi que ses additif et supplément, et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République du Sénégal un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à quatre millions cent mille droits de tirage spéciaux (4 100 000 DTS) venant à échéance le 15 juillet 2046 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds fera à la République du Sénégal un don en diverses monnaies d'un montant équivalant à deux cent dix mille droits de tirage spéciaux (210 000 DTS) et qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

b) **Asie et Pacifique**

i) *Indonésie: Mémoire du Président: programme d'autonomisation rurale et de développement agricole dans le Sulawesi central (Prêt N° 645-ID et don N° 726-ID)*

30. Le Conseil d'administration approuve le financement du texte révisé du programme d'autonomisation rurale et de développement agricole dans le Sulawesi central (Prêt N° 645-ID et don N° 726-ID) contenu dans le document EB 2006/88/R.18 ainsi que ses additif et supplément, et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République d'Indonésie un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à quatorze millions trois cent mille droits de tirage spéciaux (14 300 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} septembre 2044 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation révisés du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: Que le Fonds accordera à la République d'Indonésie un don en diverses monnaies d'un montant équivalant à trois cent quarante mille droits de tirage spéciaux (340 000 DTS) qui sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation révisés du Président."

ii) *Viet Nam: programme d'amélioration de la participation des pauvres aux marchés dans les provinces de Ha Tinh et Tra Vinh*

31. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme contenue dans le document EB 2006/88/R.20 ainsi que ses additif et supplément, et adopte les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à la République socialiste du Viet Nam un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à dix-sept millions cinq cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (17 550 000 DTS) venant à échéance le 1^{er} juin 2046 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

"DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds fera à la République socialiste du Viet Nam un don en diverses monnaies d'un montant équivalant à deux cent soixante-dix mille droits de tirage spéciaux (270 000 DTS). Ce don sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

c) **Amérique latine et Caraïbes**

- i) *Colombie: programme de développement des microentreprises rurales: apport de capital, assistance technique et soutien à l'investissement*

32. Le Conseil d'administration examine la proposition de programme contenue dans le document EB 2006/88/R.21, ainsi que ses additifs et supplément, et adopte la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que le Fonds fera à la République de Colombie un prêt en diverses monnaies d'un montant équivalant à treize millions quatre cent cinquante mille droits de tirage spéciaux (13 450 000 DTS) venant à échéance le 15 septembre 2026 ou avant cette date. Ce prêt sera assorti d'un taux d'intérêt équivalant à la moitié du taux annuel de référence déterminé chaque année par le Fonds, et sera régi par toutes autres modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

- ii) *Équateur: Mémoire du Président: projet de développement du couloir central (Prêt N° 650-EC)*

33. Le Conseil d'administration examine la proposition de projet contenue dans le document EB 2006/88/R.22, et approuve les modifications suivantes du projet de développement du couloir central en Équateur:

- a) l'organisme chargé de l'exécution du projet sera le Ministère de l'agriculture;
b) le Gouvernement équatorien s'engagera à prendre en charge le manque à financer laissé par le Fonds Équateur-Canada de développement (FECD) d'un montant estimé à 5,0 millions de USD. Les ressources financeront intégralement la sous-composante "Sous-projets de développement municipal intégré" qui s'inscrit dans la composante de développement d'activités économiques rurales.

K. Propositions de dons présentées au Conseil d'administration pour examen (point 12 de l'ordre du jour)

34. Le Conseil d'administration étudie les propositions de dons suivantes:

- a) **Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI**

35. Le Conseil d'administration étudie les propositions de dons contenues dans le document EB 2006/88/R.23, et convient de soutenir deux programmes de recherche et de formation agricoles qui seront exécutés par l'intermédiaire de centres bénéficiant de l'appui du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) en adoptant les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme d'introduction de l'agriculture de conservation parmi les petits producteurs d'Afrique de l'Ouest et du Centre fera un don ne dépassant pas un million cinq cent mille dollars des États-Unis (1 500 000 USD) au Centre mondial d'agroforesterie (CIRAF) à l'appui d'un programme de quatre ans. Ce don sera régi par les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds, dans le but de financer en partie le programme de lutte intégrée contre les ravageurs et les maladies du manioc qui menacent les moyens d'existence des ruraux, fera un don ne dépassant pas un million trois cent mille dollars des États-Unis (1 300 000 USD) à l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA) à l'appui d'un programme de trois ans. Ce don sera régi par les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent rapport et recommandation du Président."

b) Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI

36. Le Conseil d'administration examine les renseignements contenus dans le document EB 2006/88/R.24, et approuve les dons proposés et l'application rétroactive d'un financement en faveur du Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (ICIPE) en adoptant les résolutions suivantes:

"DÉCIDE: que le Fonds fera à l'Association de crédit agricole et rural pour l'Asie et le Pacifique (APRACA) un don d'un montant de un million deux cent mille dollars des États-Unis (1 200 000 USD) au maximum pour financer en partie le programme de cinq ans destiné à accélérer l'autonomisation financière des communautés rurales pauvres dans la région Asie et Pacifique grâce à des innovations en matière de finance rurale. Ce don sera régi par les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds fera au Groupe de microfinance participative pour l'Afrique (PAMIGA) un don d'un montant de huit cent mille dollars des États-Unis (800 000 USD) au maximum pour financer en partie un programme de cinq ans visant la promotion de la microfinance participative en Afrique. Ce don sera régi par les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds fera à Sasakawa-Global 2000 un don d'un montant de un million trois cent mille dollars des États-Unis (1 300 000 USD) au maximum pour financer en partie l'initiative destinée à appuyer le développement, par le jeu des mécanismes du marché, de la culture du mil et du sorgho en Afrique de l'Ouest et du Centre – phase II. Ce don sera régi par les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds fera au Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) un don d'un montant de neuf cent quatre-vingt-dix mille dollars des États-Unis (990 000 USD) au maximum pour financer en partie le programme de trois ans visant la construction de secteurs financiers accessibles à tous en Afrique de l'Ouest et du Centre. Ce don sera régi par les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président.

DÉCIDE EN OUTRE: que le Fonds approuvera à l'intention du Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes (CIPE) un financement, avec effet rétroactif à compter du 1^{er} juin 2005, d'un montant de deux cent mille dollars des États-Unis (200 000 USD) au maximum pour financer le Programme de développement, par la méthode de la chaîne de valeur, des produits séricicoles et apicoles à l'intention des pauvres vivant dans des écosystèmes fragiles. Ce financement sera régi par les modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées dans le Rapport et recommandation du Président soumis à la quatre-vingt-sixième session du Conseil d'administration, en décembre 2005."

- c) **Dons au titre du guichet mondial/régional en faveur du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique pour appuyer la mobilisation de ressources pour les programmes d'action et initiatives connexes ainsi que leur mise en œuvre – Phase II**

37. Le Conseil d'administration étudie les renseignements contenus dans le document EB 2006/88/R.25, et approuve le don proposé en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: que le Fonds, dans le but de financer, en partie, le projet d'appui à la mobilisation de ressources en faveur de programmes d'action et initiatives connexes ainsi que leur mise en œuvre (Phase II), pour une période de deux années, accordera un don ne dépassant pas un million deux cent cinquante mille dollars des États-Unis (1 250 000 USD) au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unie sur la lutte contre la désertification (CCD) dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

- d) **Don au titre du guichet pays spécifique destiné à la Fondation pour le développement participatif du district d'Anuradhapura pour le projet de microfinance et de renforcement des capacités institutionnelles à Sri Lanka**

38. Le Conseil d'administration examine les renseignements contenus dans le document EB 2006/88/R.26, et approuve le don proposé en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: Que, dans le but de financer le projet de microfinance et de renforcement des capacités institutionnelles à Sri Lanka, le Fonds accordera un don d'un montant ne dépassant pas cinq cent cinquante-deux mille dollars des États-Unis (552 000 USD) pour un projet d'une durée de trois ans, à la Fondation pour le développement participatif du district d'Anuradhapura, selon des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

- e) **Don au titre du guichet pays spécifique à l'Institut international de recherches sur le riz (IRRI) pour le Programme d'accélération de l'adoption de techniques agricoles visant à renforcer les moyens de subsistance en milieu rural dans les districts défavorisés de l'Inde**

39. Le Conseil d'administration examine les renseignements contenus dans le document EB 2006/88/R.27, et approuve le don proposé en adoptant la résolution suivante:

"DÉCIDE: que, dans le but de financer en partie le Programme d'accélération de l'adoption de

techniques agricoles visant à renforcer les moyens de subsistance en milieu rural dans les districts défavorisés de l'Inde, le Fonds accordera un don d'un montant ne dépassant pas un million de dollars des États-Unis (1 000 000 USD) à l'Institut international de recherches sur le riz (IRRI) pour un programme de trois ans, selon des modalités et conditions conformes en substance à celles présentées au Conseil d'administration dans le présent Rapport et recommandation du Président."

L. Activités prévues au titre des projets (point 13 de l'ordre du jour)

40. Le Conseil d'administration examine le document sur les activités prévues au titre des projets pour 2006-2007 (EB 2006/88/R.28) concernant les projets et les programmes entrés dans la réserve, les COSOP examinés jusqu'à présent et ceux qu'il est prévu de présenter aux prochaines sessions du Conseil.

M. Questions financières (point 14 de l'ordre du jour)

a) Rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA

41. Le Conseil d'administration examine le rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2006/88/R.29) qui donne des renseignements sur l'état des contributions et sur les voix créées au titre de cette reconstitution. En application de la décision du Conseil des gouverneurs, le niveau fixé comme objectif pour la septième reconstitution a été rectifié compte tenu des annonces de contributions reçues au 16 août 2006, soit approximativement 612,5 millions de USD. L'objectif a donc été fixé à 720 millions de USD. Les membres se félicitent du résultat satisfaisant de la septième reconstitution, dont le niveau est le plus élevé depuis la première reconstitution du Fonds. À cet égard, les États membres qui n'ont pas encore annoncé leur contribution ont été invités à le faire le plus tôt possible.

42. Les Administrateurs notent qu'au 6 septembre 2006, les instruments de contribution déposés et les versements effectués non assortis d'instruments de contribution représentent au total l'équivalent de 120,6 millions de USD, soit approximativement 20% du montant total des annonces de contributions à la septième reconstitution. Il est rappelé aux Administrateurs que la reconstitution entrera en vigueur dès que les instruments de contribution déposés atteindront un montant équivalant à 50% du total des annonces de contributions. Les États membres sont donc instamment priés de déposer leurs instruments de contribution.

b) Rapport sur l'état des contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA

43. Le Conseil examine l'état des contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA (document EB 2006/88/R.30) et note qu'à ce jour, les annonces de contribution se chiffrent à 509,1 millions de USD, soit 91% de l'objectif fixé qui était de 560 millions de USD. Les instruments de contribution déposés et les versements non assortis d'un instrument de contribution représentent au total l'équivalent de 467,5 millions de USD, soit 92% des annonces de contributions, les versements effectués s'élevant au total à 427 millions de USD, soit 84% des annonces de contributions.

c) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le deuxième trimestre de 2006

44. Le Conseil examine le Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le deuxième trimestre de 2006 (document EB 2006/88/R.31 et son rectificatif, dont la version révisée sera publiée sous la cote EB 2006/88/R.31/Rev.1). Le document comprend une annexe qui présente les chiffres pour l'ensemble du premier trimestre 2006. Les Administrateurs notent que pour le deuxième trimestre de 2006, le produit net des placements est positif, s'élevant à 10 millions de USD et que,

d'après les estimations, le produit net pour les deux mois de juillet et d'août 2006 s'élèverait à 25 millions de USD. Sur une base annuelle, au 31 août 2006, le produit net est estimé à 35 millions de USD.

d) Rapport du Comité d'audit

45. Le Président nouvellement élu du Comité d'audit, M. Augusto Zodda, d'Italie, présente le rapport de la récente réunion du Comité (document EB 2006/88/R.32), au cours de laquelle la reconduction du commissaire aux comptes a été examinée. En entérinant le rapport du Comité, le Conseil approuve la nomination de PricewaterhouseCoopers en tant que commissaire aux comptes pour la vérification des états financiers de 2006 ainsi que les honoraires s'y rapportant, à savoir 132 000 EUR, et reconduit également PricewaterhouseCoopers comme commissaire aux comptes pour la vérification des états financiers pour la période de 2007-2011.

e) Rémunération des agents des services généraux en poste à Rome – Suite donnée à la recommandation de la Commission de la fonction publique internationale: ajustement rétroactif du barème des traitements du personnel de la catégorie des services généraux

46. Le Conseil examine l'ajustement rétroactif du barème des traitements du personnel de la catégorie des services généraux (document EB 2006/88/R.33) pour donner suite à la recommandation de la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) prévoyant une augmentation de 12,16%, avec effet rétroactif au 1^{er} novembre 2005. Après un examen approfondi, le Conseil autorise la présentation au Conseil des gouverneurs d'une demande d'approbation, par voie d'un scrutin par correspondance, de dépenses rétroactives spéciales au titre des dépenses de personnel de 1,4 million de USD pour les mois de novembre et décembre 2005. Des inquiétudes sont émises quant aux conséquences budgétaires d'une importante augmentation rétroactive et certains Administrateurs demandent instamment que des solutions moins déstabilisantes soient envisagées, par exemple, des indexations temporaires sur le coût de la vie ainsi que des augmentations de salaires au mérite. À cet égard, la direction redit sa volonté d'effectuer une étude en profondeur de la charge de travail, qui devrait être achevée avant la fin de 2006. Le Conseil note également que le FIDA jouit actuellement du statut d'observateur à la CFPI, et qu'il n'est donc pas tenu d'en appliquer impérativement les recommandations. Le Conseil sera tenu informé du résultat du scrutin par correspondance à sa quatre-vingt-neuvième session, en décembre 2006.

N. Rapport sur l'engagement du FIDA à l'égard des peuples autochtones (point 15 de l'ordre du jour)

47. Le Conseil note les progrès réalisés par le FIDA en ce qui concerne son engagement à l'égard des peuples autochtones (document EB 2006/88/R.34), ce qui renforcera encore la voix des populations rurales marginalisées dans le contexte du développement rural. La direction est instamment invitée à poursuivre et, de fait, à intensifier ses efforts pour défendre les peuples autochtones dans ses projets et ses programmes.

O. Cadre pour la soutenabilité de la dette au FIDA (point 16 de l'ordre du jour)

48. Le Conseil d'administration examine le point concernant le cadre pour la soutenabilité de la dette au FIDA (document EB 2006/88/R.35) et convient de reporter à avril 2007 l'examen officiel d'une proposition à ce sujet. La direction fournira aux Administrateurs un rapport à ce sujet en février 2007 de façon à faciliter un débat informel sur ce cadre à une date qui sera arrêtée à la session de décembre 2006 du Conseil. Il est souligné combien il importe que ce cadre soit en place avant que le Conseil n'examine les projets.

P. Rapport du Président sur l'évaluation externe de la Coalition internationale pour l'accès à la terre (point 17 de l'ordre du jour)

49. Les Administrateurs examinent le Rapport du Président sur l'évaluation externe de la Coalition internationale pour l'accès à la terre (EB 2006/88/R.36) et notent qu'à la suite d'une analyse approfondie de l'évaluation et de ses incidences, des propositions seront présentées en décembre 2006 sur la meilleure façon de procéder en ce qui concerne la collaboration entre le FIDA et la Coalition internationale pour l'accès à la terre.

Q. Projet d'ordre du jour provisoire de la trentième session du Conseil des gouverneurs (point 18 de l'ordre du jour)

50. Le Conseil d'administration approuve le projet d'ordre du jour provisoire de la trentième session du Conseil des gouverneurs (EB 2006/88/R.37), qui se tiendra les 14 et 15 février 2007.

R. Présidence des consultations relatives aux reconstitutions (point 19 de l'ordre du jour)

51. En réponse à une demande formulée à sa dernière session, le Conseil examine le document EB 2006/88/R.38 sur la présidence des consultations relatives aux constitutions. Les Administrateurs se félicitent des renseignements contenus dans ce rapport et en soulignent l'utilité pour la Consultation sur la huitième reconstitution des ressources du FIDA, qui sera lancée en 2008.

S. Questions diverses (point 20 de l'ordre du jour)

a) Élection des représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du FIDA (EB 2006/88/R.39)

52. Madame Siti Nugraha Mauludiah, d'Indonésie, est élue par le Conseil d'administration pour représenter le Conseil des gouverneurs du Fonds au Comité des pensions du FIDA à titre de deuxième membre suppléant pour assurer le reste du mandat en cours, à savoir jusqu'au 30 septembre 2007.

b) Accord entre le FIDA et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement en vue du transfert du Mécanisme d'octroi de subventions pour les peuples autochtones

53. Le Conseil approuve la contribution de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement en vue du transfert au FIDA du Mécanisme d'octroi de subventions pour les peuples autochtones de la Banque mondiale conformément à la lettre d'accord reproduite dans le document EB 2006/88/R.40. À cet égard, il est indiqué que l'administration du Mécanisme d'octroi de subventions par le FIDA est limitée dans le temps, puisque les opérations de ce Mécanisme cesseront lorsque les financements disponibles à ce titre seront épuisés. Le FIDA ne prend donc aucun engagement à long terme.

c) Accord de coopération avec l'Agence française de développement

54. Le Conseil autorise le Président à négocier et à finaliser un accord de coopération avec l'Agence française de développement, tel que précisé dans le document EB 2006/88/R.41.

d) Accord conclu entre le FIDA et le Fonds pour le développement international de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour le programme de gestion des ressources marines de la mer Rouge

55. Le Conseil d'administration approuve les dispositions de l'accord conclu avec le Fonds pour le développement international de l'OPEP concernant le cofinancement du programme de gestion des ressources marines de la mer Rouge, tel qu'il figure dans le document EB 2006/88/R.42.

e) **Approbation de la diffusion des documents**

56. Le Conseil approuve la diffusion des documents soumis à la quatre-vingt-huitième session, y compris les révisions requises, et note que les documents seront ensuite affichés sur le site web public du FIDA.

ANNEXE I

A

IFAD

INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT

Executive Board – Eighty-eighth Session

Rome, 13-14 September 2006

**قائمة المشاركين في الدورة الثامنة والثمانين
للمجلس التنفيذي**

**LIST OF PARTICIPANTS AT THE EIGHTY-EIGHTH SESSION
OF THE EXECUTIVE BOARD**

**LISTE DES PARTICIPANTS À LA QUATRE-VINGT-HUITIÈME SESSION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**LISTA DE LOS PARTICIPANTES EN EL 88º PERÍODO DE SESIONES
DE LA JUNTA EJECUTIVA**

العضو
Member
Membre
Miembro

العضو المناوب
Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente

LIST A

Canada

James MELANSON
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Canada to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

France

Vincent PERRIN
Chef du Bureau de l'Aide au
développement et des institutions
multilatérales de développement (DGTPE)
Ministère de l'économie,
des finances et de l'industrie
Paris

Germany

Bernd DUNNZLAFF
Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Federal Republic of Germany
to IFAD
Rome

Italy

Augusto ZODDA
Membre du Service de Consultation
et supervision fiscale
Ministère de l'économie et
des finances
Rome

Finland

Heidi PIHLATIE
Minister Counsellor
Permanent Representative
of the Republic of Finland
to the United Nations Food
and Agriculture Agencies
Rome

Belgium

Philip HEUTS
Conseiller
Coopération internationale
Représentant permanent suppléant
du Royaume de Belgique
auprès du FIDA
Rome

Switzerland

Lothar CAVIEZEL
Ministre
Représentant permanent de la
Confédération suisse
auprès du FIDA
Rome

Greece

Georgios PANDREMENOS
Expert-Minister Counsellor
Director of the Cabinet of
the Deputy Minister for
Foreign Affairs
Athens

العضو
Member
Membre
Miembro

العضو المناوب
Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente

Japan

Kazumi ENDO
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of Japan to the United Nations
Food and Agriculture Agencies
Rome

Denmark

Kristian HØJERSHOLT
Minister Counsellor
Chargé d'affaires, a.i.
Office of the Permanent Representative
of the Kingdom of Denmark to IFAD
Rome

Norway

Arne HØNNINGSTAD
Ambassador
Permanent Representative of the
Kingdom of Norway to the
United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Sweden

Ann UUSTALU
Minister
Permanent Representative
of the Kingdom of Sweden
to IFAD
Rome

United Kingdom

Neil BRISCOE
Ambassador of the United Kingdom
of Great Britain and Northern Ireland
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Netherlands

Theo VAN BANNING
Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Kingdom of the Netherlands
to IFAD
Rome

United States

Liza MORRIS
Deputy Director
Office of Multilateral
Development Banks
Department of Treasury
Washington, D.C.

Spain

العضو
Member
Membre
Miembro

العضو المناوب
Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente

LIST B

Kuwait

Mustafa Ebrahim BUSHIHRI
Assistant Regional Manager
Kuwait Fund for Arab
Economic Development
Kuwait City

United Arab Emirates

Ahmed Ali BIN HAIDER
Deputy Director
Budget Department
Ministry of Finance and Industry
of the United Arab Emirates
Abu Dhabi

Nigeria

Ganyir LOMBIN
Permanent Representative of the
Federal Republic of Nigeria to
the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Qatar

Akeel HATOOR
Adviser
Embassy of the State
of Qatar
Rome

Saudi Arabia

Abdul Rahman Mohammad A. ALANGARI
Permanent Representative of the
Kingdom of Saudi Arabia to FAO
Rome

Indonesia

Hasanuddin IBRAHIM
Secretary-General
Department of Agriculture
Jakarta

Venezuela, Bolivarian Republic of

Heidi GONZÁLEZ
Vicepresidente de Inversiones y
Cooperación Internacional
Banco de Desarrollo Económico y
Social de Venezuela (BANDES)
Caracas

Algeria

Abderrahman HAMIDAOU
Ministre plénipotentiaire
Représentant permanent adjoint
de la République algérienne
démocratique et populaire auprès
des organisations spécialisées
des Nations Unies
Rome

العضو
Member
Membre
Miembro

العضو المناوب
Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente

LIST C
SUB-LIST C1 - Africa

Egypt

Said Mohamed EL SAYED MANSOUR
Agricultural Counsellor
Deputy Permanent Representative
of the Arab Republic of Egypt
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Mali

Ibrahim Bocar DAGA
Ambassadeur de la République
du Mali auprès du FIDA
Rome

South Africa

Margaret MOHAPI
First Secretary
Alternate Permanent Representative
of the Republic of South Africa
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

Cameroon

Médi MOUNGUI
Deuxième Conseiller
Représentant permanent adjoint
de la République du Cameroun
auprès du FIDA
Rome

LIST C
SUB-LIST C2 - Europe, Asia and the Pacific

China

JU Kuilin
Deputy Director-General
International Department
Ministry of Finance
Beijing

Pakistan

Aamir Ashraf KHAWAJA
Agricultural Counsellor
Alternate Permanent Representative
of the Islamic Republic of Pakistan
to the United Nations Food and
Agriculture Agencies
Rome

العضو

Member
Membre
Miembro

العضو المناوب

Alternate Member
Membre suppléant
Miembro suplente**India**Ashok CHAWLA
Additional Secretary (Economic Affairs)
Department of Economic Affairs
Ministry of Finance
New Delhi**Turkey****LIST C****SUB-LIST C3 - Latin America and the Caribbean****Brazil**Alexandre MEIRA DA ROSA
Deputy Secretary
Secretariat of International Affairs
Ministry of Planning, Budget and
Management
Brasilia, D.F.**Guatemala**Ileana RIVERA DE ANGOTTI
Ministro Consejero
Representante Permanente Alterno
de la República de Guatemala
ante los Organismos de las
Naciones Unidas
Roma**Mexico**Vladimir HERNÁNDEZ LARA
Consejero
Representante Permanente Alterno
de los Estados Unidos Mexicanos
ante el FIDA
Roma**Argentina**Hilda GABARDINI
Ministra
Representante Permanente Adjunta
de la República Argentina
ante el FIDA
Roma

ANNEXE II

**LISTE DES DOCUMENTS SOUMIS À LA QUATRE-VINGT-HUITIÈME SESSION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2006/88/R.1	2	Ordre du jour provisoire
EB 2006/88/R.1/ Add.1		Calendrier de travail de la session
EB 2006/88/R.2	3	Politique du FIDA concernant le ciblage
EB 2006/88/R.2/ Add.1		Atteindre les ruraux pauvres: politique du FIDA concernant le ciblage – Cadre de résultats
EB 2006/88/R.3	4	Priorités stratégiques et programme de travail et budget du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2007
EB 2006/88/R.4	5 a)	Programme d'options stratégiques axé sur les résultats
EB 2006/88/R.5	5 b)	Proposition de révision de la structure du document soumis pour l'approbation des projets
EB 2006/88/R.6 + C.R.P.1/Rev.1 ^a	6	Renforcement du programme de cadres associés
EB 2006/88/R.7	7 a)	Rapport du Président du Comité de l'évaluation sur la quarante-quatrième session
EB 2006/88/R.8	7 b)	Évaluation de la stratégie régionale du FIDA pour l'Asie et le Pacifique
EB 2006/88/R.9 + Add.1	8	Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction
EB 2006/88/R.10	9 a)	Érythrée: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2006/88/R.11	9 b)	Swaziland: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2006/88/R.12	9 c)	Turquie: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2006/88/R.13	9 d)	Venezuela: Programme d'options stratégiques pour le pays
EB 2006/88/R.14 + Add.1	10	Ressources disponibles pour engagement
EB 2006/88/R.15	11 a) i)	Gambie: Projet de financement rural
EB 2006/88/R.16 + Add.1 + Sup.1	11 a) ii)	Nigéria: Programme de renforcement des institutions financières rurales

^a C.R.P.1/Rev.1 distribué en anglais uniquement.

ANNEXE II

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2006/88/R.17 + Add.1 + Sup.1	11 a) iii)	Sénégal: Projet de services agricoles et organisations de producteurs – Phase II
EB 2006/88/R.18 + Add.1 + Sup.1	11 b) i)	Indonésie: Mémoire du Président: Programme d'autonomisation rurale et de développement agricole dans le Sulawesi central (Prêt N° 645-ID et don N° 726-ID)
EB 2006/88/R.20 + Add.1 + Sup.1	11 b) iii)	Viet Nam: Programme d'amélioration de la participation des pauvres aux marchés dans les provinces de Ha Tinh et Tra Vinh
EB 2006/88/R.21 + Add.1 + Sup.1	11 c) i)	Colombie: Programme de développement des microentreprises rurales: apport de capital, assistance technique et soutien à l'investissement
EB 2006/88/R.22	11 c) ii)	Équateur: Mémoire du Président: projet de développement du couloir central (Prêt N° 650-EC) – Modifications au projet
EB 2006/88/R.23	12 a)	Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI
EB 2006/88/R.24	12 b)	Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
EB 2006/88/R.25	12 c)	Don au titre du guichet mondial/régional en faveur du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique pour appuyer la mobilisation de ressources pour les programmes d'action et initiatives connexes ainsi que leur mise en œuvre – Phase II
EB 2006/88/R.26	12 d)	Don au titre du guichet pays spécifique destiné à la Fondation pour le développement participatif du district d'Anuradhapura pour le projet de microfinance et de renforcement des capacités institutionnelles à Sri Lanka
EB 2006/88/R.27	12 e)	Don au titre du guichet pays spécifique à l'Institut international de recherches sur le riz (IRRI) pour le Programme d'accélération de l'adoption de techniques agricoles visant à renforcer les moyens de subsistance en milieu rural dans les districts défavorisés de l'Inde
EB 2006/88/R.28	13	Activités prévues au titre des projets
EB 2006/88/R.29	14 a)	Rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA
EB 2006/88/R.30	14 b)	Rapport sur l'état des contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA

ANNEXE II

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2006/88/R.31 + Corr.1	14 c)	Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le deuxième trimestre de 2006
EB 2006/88/R.32	14 d)	Rapport du Comité d'audit
EB 2006/88/R.33	14 e)	Rémunération des agents des services généraux en poste dans les institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome – Suite donnée à la recommandation de la Commission de la fonction publique internationale: ajustement rétroactif du barème des traitements du personnel de la catégorie des services généraux
EB 2006/88/R.34	15	Rapport sur l'engagement du FIDA à l'égard des peuples autochtones
EB 2006/88/R.35	16	Cadre pour la soutenabilité de la dette au FIDA
EB 2006/88/R.36	17	Rapport du Président sur l'évaluation externe de la Coalition internationale pour l'accès à la terre
EB 2006/88/R.37	18	Projet d'ordre du jour provisoire de la trentième session du Conseil des gouverneurs
EB 2006/88/R.38	19	Présidence des consultations relatives aux reconstitutions
EB 2006/88/R.39	20 a)	Élection des représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du FIDA
EB 2006/88/R.40	20 b)	Accord entre le FIDA et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement en vue du transfert du Mécanisme d'octroi de subventions pour les peuples autochtones
EB 2006/88/R.41	20 c)	Accord de coopération avec l'Agence française de développement (AFD)
EB 2006/88/R.42	20 d)	Accord conclu entre le FIDA et le Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour le développement international pour le programme de gestion des ressources marines de la mer Rouge
EB 2006/88/INF.1		Arrangements pour la quatre-vingt-huitième session du Conseil d'administration
EB 2006/88/INF.2		République démocratique de Sao Tomé-et-Principe: Rapport sur l'exécution du premier cycle du programme d'appui participatif à l'agriculture familiale et à la pêche artisanale financé au titre du Mécanisme flexible de financement

ANNEXE II

Cote	Point de l'ordre du jour	Titre
EB 2006/88/INF.3		République de Guinée: Exécution du premier cycle du programme participatif de développement rural en Haute-Guinée au titre du Mécanisme flexible de financement
EB 2006/88/INF.4		Rapport de situation sur l'Initiative du FIDA pour intégrer l'innovation – Phase principale (2005-2007)
EB 2006/88/INF.5		Atteindre les ruraux pauvres: Politique du FIDA concernant le ciblage – Directives opérationnelles
EB 2006/88/INF.6		Modalités et conditions de prêt du FIDA: Taux d'intérêt à appliquer en 2007 aux prêts accordés aux conditions ordinaires et intermédiaires
EB 2006/88/INF.7		Rapport de situation sur les arriérés au titre du remboursement du principal et du règlement des intérêts et commissions de service
EB 2006/88/INF.8		Liste des participants à la quatre-vingt-huitième session du Conseil d'administration
EB 2006/88/INF.10 ^b		Résumé des propositions de projets, programmes et dons examinées par le Conseil d'administration

^b Distribué en anglais uniquement.

Distribution: Restreinte

EB 2006/88/R.1/Rev.1

13 septembre 2006

Original: Anglais

Point 2 de l'ordre du jour

Français

a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil d'administration – Quatre-vingt-huitième session

Rome, 13-14 septembre 2006

ORDRE DU JOUR

Pour: **Approbation**

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Politique du FIDA concernant le ciblage
4. Priorités stratégiques et programme de travail et budget du FIDA et de son Bureau de l'évaluation pour 2007
5. Produits du Plan d'action
 - a) Programme d'options stratégiques par pays axé sur les résultats
 - b) Structure révisée du document soumis pour l'approbation des projets
 - c) État d'avancement du Plan d'action
6. Renforcement du programme de cadres associés
7. Évaluation
 - a) Rapport du Président du Comité de l'évaluation sur la quarante-quatrième session
 - b) Évaluation de la stratégie régionale du FIDA pour l'Asie et le Pacifique
8. Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction
9. Programmes d'options stratégiques par pays (COSOP)
 - a) Érythrée
 - b) Swaziland
 - c) Turquie
 - d) Venezuela (République bolivarienne du)
10. Ressources disponibles pour engagement
11. Propositions de projets/programmes présentées au Conseil d'administration pour examen
 - a) Afrique de l'Ouest et du Centre
 - i) Gambie: Projet de financement rural
 - ii) Nigéria: Programme de renforcement des institutions financières rurales
 - iii) Sénégal: Projet de services agricoles et organisations de producteurs – Phase II
 - b) Asie et Pacifique
 - i) Indonésie: Mémoire du Président: Programme d'autonomisation rurale et de développement agricole dans le Sulawesi central (prêt du FIDA N° 645-ID et don N° 726-ID) – Confirmation de l'approbation du financement du programme révisé
 - ii) Viet Nam: Programme d'amélioration de la participation des pauvres aux marchés dans les provinces de Ha Tinh et Tra Vinh

ANNEXE III

- c) Amérique latine et Caraïbes
 - i) Colombie: Programme de développement des microentreprises rurales: apport de capital, assistance technique et soutien à l'investissement
 - ii) Équateur: Mémoire du Président: Projet de développement du couloir central (prêt N° 650-EC) – Modifications au projet

- 12. Propositions de dons présentées au Conseil d'administration pour examen:
 - a) Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI
 - b) Dons au titre du guichet mondial/régional destinés à des centres internationaux ne bénéficiant pas du soutien du GCRAI
 - c) Don au titre du guichet mondial/régional en faveur du Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, pour appuyer la mobilisation de ressources pour les programmes d'action et initiatives connexes ainsi que leur mise en œuvre – Phase II
 - d) Don au titre du guichet pays spécifique destiné à la Fondation pour le développement participatif du district d'Anuradhapura pour le Projet de microfinance et de renforcement des capacités institutionnelles à Sri Lanka
 - e) Don au titre du guichet pays spécifique à l'Institut international de recherches sur le riz (IRRI) pour le Programme d'accélération de l'adoption de techniques agricoles visant à renforcer les moyens de subsistance en milieu rural dans les districts défavorisés de l'Inde

- 13. Activités prévues au titre des projets

- 14. Questions financières
 - a) Rapport sur la septième reconstitution des ressources du FIDA
 - b) Rapport sur l'état des contributions à la sixième reconstitution des ressources du FIDA
 - c) Rapport sur le portefeuille de placements du FIDA pour le deuxième trimestre de 2006
 - d) Rapport du Comité d'audit
 - e) Rémunération des agents des services généraux en poste dans les institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome – Suite donnée à la recommandation de la Commission de la fonction publique internationale: ajustement rétroactif du barème des traitements du personnel de la catégorie des services généraux

- 15. Rapport sur l'engagement du FIDA à l'égard des peuples autochtones

- 16. Cadre pour la soutenabilité de la dette au FIDA

- 17. Rapport du Président sur l'évaluation externe de la Coalition internationale pour l'accès à la terre

- 18. Projet d'ordre du jour provisoire de la trentième session du Conseil des gouverneurs

- 19. Présidence des consultations relatives aux reconstitutions

20. Questions diverses

- a) Élection de représentants du Conseil des gouverneurs au Comité des pensions du FIDA
- b) Accord entre le FIDA et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement en vue du transfert du Mécanisme d'octroi de subventions pour les peuples autochtones
- c) Accord de coopération avec l'Agence française de développement (AFD)
- d) Accord conclu entre le FIDA et le Fonds de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole pour le développement international pour le programme de gestion des ressources marines de la mer Rouge
- e) Approbation de la diffusion des documents

